

المملكة المغربية

ires

Institut Royal des Etudes Stratégiques
Royal Institute for Strategic Studies

RELATIONS MAROC-INDE : QUELS LEVIERS POUR LA MISE EN PLACE D'UN PARTENARIAT STRATEGIQUE ?

**MOT D'ALLOCATION
M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES
STRATEGIQUES**

RABAT, Mercredi 28 novembre 2018

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Il m'est agréable de vous accueillir, aujourd'hui, à cette rencontre qui a pour thème "Les relations entre le Maroc et l'Inde : quels leviers pour la mise en place d'un partenariat stratégique ?", organisée conjointement par l'Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES), Indian Council of World Affairs (ICWA), en partenariat avec l'Ambassade d'Inde au Maroc.

Pour l'IRES, cette rencontre entre dans le cadre de la mission d'étude des relations extérieures et de la diplomatie. Elle fait suite à la visite effectuée en Inde en octobre 2017 par une délégation de l'institut qui a coïncidé avec la commémoration du 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Royaume du Maroc et la République d'Inde.

Lors de cette visite, les personnalités indiennes rencontrées¹ ont affirmé que les relations entre le Maroc et l'Inde n'ont pas encore atteint leur plein potentiel. Ils ont exprimé, par ricochet, leur intérêt à coopérer pour le renforcement de ces relations, leur souhait de les relever au rang d'un partenariat stratégique et leur disposition pour l'élargissement du champ de la coopération à des espaces d'intérêt commun dont, notamment, l'Afrique.

Le séminaire, d'aujourd'hui, intervient après la conférence que j'ai eu l'honneur de donner sur l'émergence du Maroc et sur son ouverture sur le monde, au siège de Indian Council of World Affairs (ICWA), au titre de la mise en œuvre de la convention de coopération liant l'IRES à cet organisme.

L'objectif poursuivi est d'approfondir le dialogue stratégique entre l'IRES et ICWA dans le but de décrypter, dans un esprit prospectif et dynamique, les relations entre le Maroc et l'Inde, d'explorer les leviers permettant de hisser ces relations au rang d'un partenariat à voies multiples et de réfléchir aux perspectives de leur extension aux espaces géographiques d'intérêt commun, en accordant une attention particulière à l'Afrique.

¹ Personnalités indiennes rencontrées :

- M. M J Akhbar, Ministre d'Etat aux Affaires Etrangères ;
- M. Shri Dyaneshwar M Mulay, Secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères ;
- Le Général YVK Mohan, Commandant de National Defense College ;
- Mme Riva Ganguly Das, Directeur Général du Conseil Indien des Relations Culturelles ;
- M. Shri Nalin Surie, Directeur Général du Conseil Indien des Affaires Mondiales (ICWA) ;
- M. Rakesh Sood, Ambassadeur, Chercheur associé Distingué à Observer Research Foundation ;
- M. Shri Anurag Kumar, Directeur de l'Institut Indien des Sciences.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'accélération du processus de décentrement du monde, consécutive aux effets induits par la crise économique mondiale ainsi que l'émergence de groupements importants à caractère régional constituent autant d'éléments qui confèrent à l'espace asiatique une forte charge stratégique.

Le basculement des équilibres géostratégiques au profit de l'Asie aura certainement un impact sur la nature des relations internationales du Maroc dont, notamment, le renforcement de la dimension asiatique de la politique étrangère du Royaume. Celle-ci se fonde sur la modération politique et religieuse, le respect de la diversité culturelle, la participation assidue aux opérations de maintien de la paix et aux actions humanitaires, la sensibilité aux questions globales, en plus d'une grande ouverture commerciale.

Dans ce sens, le Maroc a constamment exprimé sa volonté de consolider et de diversifier ses partenariats avec les pays asiatiques, particulièrement l'Inde, malgré les barrières linguistiques et culturelles.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les relations entre le Maroc et l'Inde remontent au XIV^{ème} siècle quand Ibn Battouta avait effectué un voyage en Inde. Ses écrits sur la société indienne médiévale constituent une source importante d'informations historiques.

Dans l'histoire récente, l'Inde avait fortement soutenu le processus de lutte pour l'indépendance du Maroc vis-à-vis du protectorat français. Les relations diplomatiques entre le Maroc et l'Inde ont été établies officiellement en 1957. Elles se caractérisent, globalement, par leur évolution positive et la convergence des points de vue des deux pays au sein des instances multilatérales. Le cadre juridique régissant ces relations est marqué par sa richesse et couvre les domaines économique, touristique, culturel et énergétique.

L'évolution des relations maroco-indiennes s'est opérée en trois phases :

- Les décennies 1960 et 1970 se sont caractérisées par des relations, au mieux, neutres, du fait de l'idéologie régnante du Mouvement des Non-Alignés dont l'Inde a été le chantre et, surtout, des effets des divisions issues de la Guerre Froide qui ont marqué, de façon souvent opposée, les politiques étrangères du Maroc et de l'Inde.

- La seconde phase des années 1980 et 1990 s'est distinguée par des crises aboutissant à la rupture diplomatique entre les deux pays, causée par la reconnaissance, en 1985, par l'Inde de la prétendue "rasd". Après cette rupture des relations, l'Inde, alors dirigée par le Premier Ministre Rajiv Gandhi (Parti du Congrès), a décidé de suspendre ses achats de phosphates marocains et dérivés qui représentaient, à l'époque, 40% des ventes annuelles du Groupe OCP, ce qui n'était pas sans impacter les finances de cette entreprise publique.
- La politique de l'Inde vis-à-vis du Maroc au cours des décennies 2000 et 2010 s'est avérée plus favorable, du fait de l'avènement au pouvoir du Bharatiya Janata Party (BJP), parti conservateur et hindouiste. La nouvelle situation politique en Inde, qui a permis le retrait par ce pays de sa reconnaissance de la "rasd", a ouvert le champ à un rapprochement des points de vue marocains et indiens au sein des instances multilatérales. Elle a, aussi, favorisé des investissements croisés dans l'industrie des engrais qui constitue, jusqu'à présent, un levier important, marquant l'évolution positive des liens économiques entre les deux pays.

Lors de cette dernière phase, les hauts dirigeants des deux pays ont porté un intérêt au développement des relations bilatérales, comme en témoigne, en particulier, la Visite de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, à New Delhi, en février 2001, qui a donné une forte impulsion à ces relations. De même, la dernière Visite Royale effectuée en octobre 2015, en marge de la participation du Royaume au sommet Inde-Afrique, a ouvert des perspectives de coopération prometteuse, pouvant s'étendre au continent africain.

Le retour du Maroc à l'Union africaine et sa future adhésion à la CEDEAO, conjugués aux actions de développement déployées par le Royaume dans plusieurs pays africains, offrent la possibilité pour les entreprises marocaines et indiennes, désireuses de mutualiser leurs efforts et leurs moyens de créer des joint-ventures profitables aux parties concernées.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Partenaire commercial du Maroc, l'Inde est le seul pays asiatique avec lequel le Royaume réalise un excédent commercial, en raison du volume de ses exportations d'acide phosphorique et d'engrais. Actuellement, le Maroc couvre, en moyenne, le tiers des importations d'engrais de l'Inde. Ce pays représente 20% des exportations du Groupe OCP.

En dépit d'une augmentation de 360 millions de dollars en 2000 à près de 1,4 milliard de dollars en 2017, les échanges commerciaux entre les deux partenaires restent relativement faibles et leur poids dans le commerce global du Maroc et de l'Inde ne dépasse, respectivement, guère 3% et 0,2%. La structure des échanges commerciaux se caractérise par un manque de diversification et se concentre, principalement, sur quelques produits : l'exportation de dérivés phosphatés et l'importation du coton, du fer et des pièces automobiles.

Au-delà de la nécessité d'exploiter de manière optimale leur potentiel commercial, les deux pays ont intérêt à booster leur coopération économique, à travers la réalisation d'investissements conjoints dans des secteurs nouveaux et porteurs, tels que l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, les énergies renouvelables, l'industrie automobile et aéronautique, les technologies digitales...

Pour développer la coopération bilatérale dans le domaine touristique, il faudrait recourir, dans un premier temps, à la simplification des procédures de visas à travers la mise en place de e-visas et, dans un second temps, à la suppression progressive des visas.

La coopération culturelle devrait s'intensifier en faisant participer la société civile et en mettant en place des programmes d'échanges culturels au sein des départements en charge de la culture des deux pays et ce, en vue de favoriser une plus grande proximité entre les deux peuples. Cette coopération devrait être globale et basée sur une multitude de domaines, allant de la promotion des arts et de la musique jusqu'à l'industrie cinématographique.

En 2050, l'Inde abriterait la communauté musulmane la plus importante à l'échelle mondiale. L'expérience du Maroc en matière de restructuration du champ religieux pourrait être mise à la disposition de l'Inde si ce pays le souhaitait.

Le Maroc et l'Inde devraient, malgré leur éloignement, coopérer sur le plan sécuritaire d'autant que le terrorisme est devenu une menace transnationale. Leur champ de coopération devrait s'étendre au changement climatique puisque le monde est entré dans l'ère de l'Anthropocène.

Compte tenu de ces nombreuses opportunités, le Maroc qui cherche à diversifier ses relations diplomatiques et économiques, pourrait trouver en l'Inde un partenaire privilégié. L'Inde est, en effet, une puissance économique de rang mondial et dispose d'atouts indéniables. Au plan démographique, l'Inde sera, à partir de 2025, le pays le plus peuplé de la planète, avec une population jeune, instruite et dynamique.

Afin d'accéder à un niveau avancé d'alliance stratégique, des études de faisabilité ciblées méritent d'être préalablement menées, préparant la feuille de route à suivre conjointement. Ces études à caractère stratégique, à mener en commun, devraient utiliser, notamment, une approche de miroirs qui tiendrait compte des avis et des besoins des deux parties en présence.

En outre, un observatoire indépendant de monitoring de ces relations ou une *task force* de réflexion commune à des think tanks marocains et indiens, autour de l'IRES et de ICWA, pourrait constituer une force de propositions, mutuellement bénéfiques aux intérêts stratégiques bien compris du Maroc et de l'Inde.

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès aux travaux de cette rencontre.